M. l'ingénieur en chef Broquaire, qui a présidé et dirigé ces études donné par ordre d'urgence des précisions sur les travaux indispensables et qui peuvent se résumer ainsi : remise en état des profondeurs de l'entrée du Port de Gravelines, coût 78.000 fr. ; remise en état du bassin Vauban et de son chenal d'accès : 288.000 fr. ; coffrage de l'extrémité de la Jetée Est : 78.000 fr. ; reconstruction en béton sur 200 mètres du quai Sud-Est du port d'échange : 2 millions ; construction d'un quai en béton de 50 mètres à Petit-Fort-Philippe : 500.000 fr. ; allongement de 100 mètres du quai en béton de Grand-Fort : 1 million ; arrangement du Quai Est du bassin Vauban : 500.000 fr.

On arrive ainsi au chiffre de 4.400.000 fr. qui compte tenu des dépassements et majorations à prévoir, approchera celui de 5 millions.

Toutes précisions techniques fournies, M. Broquaire a conclu que ce plan était rationnel et indispensable, d'une réalisation ne pouvant souffrir de retard, parce qu'alors c'est une somme plus importante qu'il faudrait envisager.

Les Maires de Gravelines et Grand-Fort-Philippe ont précisé qu'on attendait de l'Etat un effort maximum, les taxes locales sur lesquelles on peut compter étant juste suffisantes pour couvrir les frais annuels d'entretien. La situation déshéritée et ingrate du Port de Gravelines ne doit pas laisser perdre de vue que l'armement tant à la grande pêche d'Islande, qu'à la pêche aux poissons frais y est fort actif encore qu'il se débette dans de sérieuses difficultés de recrutement.

M. Marchal fils valoir que toute une population courageuse et aimant son métier vivait d'un trafic de pêche qui dépasse 22 millions. C'est le cas ou jamais d'invoquer le programme d'équipement national.

Après un déjeuner, servi à l'Hôtel des Messageries, les visiteurs ont regagné Dunkerque dans le courant de l'après-midi.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Un drame au rasoir à Mouveaux

Pour coups ayant entraîné une incapacité de travail de plus de vingt jours, Jean Degend a été condamné par le tribunal de Lille à trois mois de prison et à verser à la partie civile 12.000 fr. de dommages-intérêts.

Degand, à Mouvaux, avait frappé son ancienne amie, la dame Delva, de plusieurs coups de rasoir.

Après un réquisitoire sévère de M. l'avocat général Dupuich, **la Cour élève à 12 mois la peine de prison infligée en première instance au prévenu; elle confirme le chiffre des dommages-intérêts.**

Un autre à Dunkerque

Ayant surpris sa femme avec un quidam, Jules Leys, devenu subitement furieux, s'empara d'un rasoir et tenta d'égorger l'infidèle. Le drame se déroula à DUNKERQUE. A la suite de cela, le tribunal correctionnel octroya au mari jaloux et par trop violent cinq ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

La Cour abaisse la peine à deux ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

Les faiseuses d'anges

Louisa Paul, a été condamné par le tribunal de Valenciennes, à quatre ans de prison, 500 fr. d'amende et dix ans d'interdiction de séjour pour avoir pratiqué des manœuvres criminelles, sur deux femmes qui, elles récoltèrent chacune 3 mois de prison avec sursis et 50 fr. d'amende

Après plaidoiries de Mes Allaert, Butruille et Fourès, la Cour confirme le premier jugement.

⁂

Un autre affaire d'avortement et complicité. Le Tribunal de Douai a condamné Lucie Carré, à un an de prison ; Marie Godeliez, à dix mois; Merlette Dolpheus et Olga Carton femme Rime à huit mois de prison chacune et toutes quatre à 50 fr. d'amende.

La Cour renvoie l'arrêt au 28 juin.

Vols en gare

Pour des vols commis au préjudice de la Compagnie du Nord, Jérémie Dufloo, colporteur à Arras qui se donnait comme cheminot a été condamné par le tribunal d'Arras à quatre ans de prison, 200 fr. d'amende et dix ans d'interdiction de séjour ; poursuivie pour recel son amie Henriette Landourd a écopé de huit mois de prison. En outre tous deux ont été condamnés solidairement au remboursement de 15.000 fr. à titre de dommages-intérêts.

La Cour élève à cinq ans la peine de Dufloo et à deux ans celle de la receleuse. La Compagnie du Nord obtient 20.000 francs de dommages-intérêts.

La contrebande

Dans la nuit du 2 février dernier, des douaniers en surveillance à BAVINCHOVE rencontraient une auto qui leur parut suspecte. Ils firent signe au chauffeur de s'arrêter. Ce dernier ralentit, mais arrivé à quelques mètres des préposés, il accéléra l'allure de sa voiture.

Prévenu par ses collègues, un autre douanier, à quelque cent mètres de là, plaça une herse en travers du chemin; l'auto cependant, tranchit l'obstacle à toute allure.

Le lendemain matin, le véhicule fut retrouvé abandonné dans un chemin de terre où, avarié, il était immobilisé. Il contenait une certaine quantité de tabac de fraude.

Les douaniers, malgré tout, avaient reconnu dans le conducteur un nommé Alfred Dehaege, chauffeur de taxi à Hazebrouck.

Malgré ses dénégations, Dehaege s'entendit condamner par le tribunal de DUNKERQUE à trois ans de prison et 7.125 fr. d'amende.

En appel, le prévenu revient sur ses déclarations et avoue.

La Cour lui tient compte de cette franchise un peu tardive, en réduisant la peine de prison à dix-huit mois. Le taux de l'amende est confirmé.

⁂

— Poursuivis pour outrages et violences et opposition à la douane à Camphin-en-Pévèle, Aline Dequenne, Gustave Dewame, Marcel Caufin ont été condamnés par le tribunal de Lille à 50 fr. d'amende chacun. Egalement compromise dans cette affaire, Florida Caufin a été acquittée.

La Cour, après plaidoirie de Me Theilier, confirme l'acquittement de Florida Caufin; elle élève à 100 fr. l'amende octroyée à Aline Dequenne; elle condamne Gustave Dewaux et Marcel Caufin, dont l'amende est confirmée, à 5 jours de prison chacun, mais avec sursis pour Caufin. Enfin, Aline Dequenne, Dewame et Caufin sont en outre condamnés solidairement à payer 500 fr. à la douane.

⁂

— Joseph Spes, 37 ans, mécanicien à HAZEBROUCK, a été condamné par le tribunal de DUNKERQUE à trois ans de prson et à 64.875 fr. d'amende pour contrebande par voiture à Becke. En même temps que lui et pour complicité, Remi Achet, Eugène Prieur, Georges Billiau et Benjamin Joly ont été aussi poursuivis, mais le tribunal les acquitte.

Arrêt à huitaine.

Tentative d'évasion à la prison de Lille

Un dangereux repris de justice, Marius Martin, qui purgeait une peine de prison à la maison d'arrêt de LILLE avait décidé trois de ses co-détenus, André Metifer, Julien Dupir et Laurent Wolney, à s'évader en sa compagnie.

Martin mena l'affaire. Au moment où le gardien se présentait devant lui, le bandit l'encrusta dans une couverture, puis profitant du désarroi, les malfaiteurs prenaient la fuite. Mais tous furent repris avant d'avoir pu aller loin. Dans sa tentative d'évasion, Martin se blessa même assez sérieusement.

Le tribunal de Lille a condamné à trois ans de prison chacun, Martin et Metifer et Dupire à trois mois. Quant à Wolney, il fut acquitté.

Le chef de bande est aujourd'hui très bien remis de son accident pour comparaître devant la Cour, mais aussi est-il l'objet d'une surveillance particulière.

La Cour, après plaidoirie de Mes Wable et Grau, confirme le jugement de première instance.

Un avion tomba en plein centre d'Ostende : quatre blessés

Un avion de tourisme, ayant à bord deux Anglais se rendant à Abbeville, est tombé sur une maison en plein centre d'Ostende. Le pilote et les deux passagers, ainsi qu'une femme qui se trouvait dans la cour de l'immeuble, ont été grièvement blessés.

112 manifestants blessés par des policiers, à Bombay

Après une bagarre qui s'est produite à Bombay, entre les policiers et un cortège de manifestants, bagarre au cours de laquelle une centaine de personnes ont été blessées, un autre cortège s'est formé sur l'Esplanade de Neidan pour protester contre l'attitude des policiers. Ce cortège a été chargé par ces derniers. Douze personnes ont été blessées.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 22 Juillet 1930

Soleil : Lever à 3 h. 49 ; coucher à 19 h. 56.
Lune : Lever à 0 h. 54 ; coucher à 15 h. 24.
Aujourd'hui : Saint-Alban. Demain : Saint-Félix.

METEOROLOGIE — Station de Lille. — Observations faites le 21 juin 1930 à 18 heures.

Baromètre : 762 mil. 3 ; baisse depuis la veille à 18 heures : 1 mil. 3.

Thermomètre : Fronde : 26.0 ; minima : 15.5 atteint à 4 heures ; maxima : 28.3 atteint à 17 h.

Etat hygrométrique : 76 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : néant ; Direction du vent : Sud-Ouest ; Force : modérée ; Direction des nuages : Sud-Ouest ; Etat du Ciel : très nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : chaud, orageux.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord — Nuageux : rumeux le matin devenant très nuageux avec belles éclaircies ; vent variable faible puis Sud 3 à 6 m. Température stationnaire.

DANS LA POLICE. — Ainsi que nous l'avons annoncé hier, Mm. Droiton, commissaire de police mobile, et Blanquart, commissaire spécial, viennent d'être nommés sous-chefs de service.

M. Blanquart, originaire de Dou-Salinghin est commissaire de police à Lille depuis le 1er février 1930.

M. Droiton est originaire de la Marne et est à Lille depuis le 20 octobre 1919. Il s'est distingué dans ses recherches criminelles. Ajoutons que M. Droiton est actuellement chargé de découvrir l'assassin de l'Arbret, près d'Arras.

LE NORD EN FLEURS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'Exposition de Roses au Palais-Rameau

« Notre succès, dit encore M. Crépy-Saint-Léger, est dû au dévouement des membres de notre société, au travail des horticulteurs de notre région ».

L'orateur termina en remerciant MM. Gimat, Ragheboom, Chapuis, de leur présence encourageante.

M. GIMAT, au nom du Préfet du Nord, félicita ensuite les organisateurs et les exposants, puis M. RAGHEBOOM s'extasia devant l'ingéniosité des Horticulteurs qui créent tous les ans de nouvelles roses. Il leur transmit les félicitations de la Municipalité Lilloise. Des vins d'honneur terminèrent la cérémonie d'inauguration.

Une visite de l'Exposition

C'est un ravissement !... Dès l'entrée dans le Palais Rameau, l'œil est charmé. On ne voit partout que massifs, rangées, grappes de fleurs aux mille nuances. L'air est embaumé de mille senteurs, où domine le parfum des roses.

Des roses... il y en a des milliers de toutes formes, de toutes couleurs, depuis le noir grenat jusqu'au blanc le plus éclatant, en passant par le rouge lie de vin, le rouge écarlate foncé, le rouge laque, le rubis, le rose saumonné, le rose pâle, l'orangé, le jaune d'or, le jaune soufre, le blanc jaunâtre, etc., etc..., car la variété des tons de la rose est infinie comme sa structure, tantôt gracile, tantôt vigoureuse et massive, tantôt épanouie.

M. Ragheboom est bien raison de nous vanter l'ingéniosité des horticulteurs. Plusieurs de ces savants amis de la fleur nous présentent, en effet, des variétés nouvelles créées par leur talent, leur patience, leur don d'observation et leur art. Signalons notamment un horticulteur de Lomme, titulaire de la Grande Médaille d'Or grand module, qui présente à notre émerveillement cinq variétés nouvelles de roses que son goût artistique a rendues splendides. Au premier plan vient la rose « Mary Dot », énorme, de forme harmonieuse et qui réunit toutes les tonalitée du rose saumonné le plus pur, du plus tendre au plus incarnat. Puis citons « Mme Pierre S. du Pont » d'un jaune éclatant et qui vient de récolter un 1er prix à Paris ; la « Talisman » qui réunit les divers tons du soleil couchant, la « Russel » d'un rouge violine ardent.

Les jardiniers-chefs des Mines d'Ostricourt, du Sanatorium de Zuydcoote (M. Luce), d'autres Horticulteurs renommés, nous présentent encore des massifs, des rangées de roses d'une exquise harmonie.

D'immenses palmiers, de leur verdure lustrée et sombre font ressortir tout cela. Et puis, dans les angles du Palais Rameau, les pois de senteur répandent leur doux parfum; les Bégonias étalent leurs feuilles diaprées, les Campanules se font modestes évoquant les humbles jardins champêtres. De ci, de là, des massifs imposants d'immenses hortensias, de rouges géraniums aux tons de garance étalent leur magnificence.

Ajoutons que le lot de plantes rares des Tropiques, tiré des serres du Jardin Botanique de Lille ne laissera pas que de faire l'admiration et l'étonnement de bien des visiteurs.

V. B.

LE PALMARES

PREMIERE SECTION. — Jury : Président, M. Adolphe Luce, chef de culture au Jardin botanique de la ville de Lille ; secrétaire, M. Aflard, horticulteur, à Roubaix ; membres, MM. Paulo Hornain, horticulteur à Lille ; Hooreman, paysagiste à La Madeleine.

I. — **Art floral.** — Grande médaille d'or avec unanimes félicitations, M. P. Marquant, jardinier-chef à Oignies ; grande médaille d'or avec vives félicitations, Mme Vennoorenberghe, fleuriste à Lille ; grande médaille d'or avec félicitations, M. Bocquet, horticulteur à Ronchin.

II. — **Fleurs coupées.** — Grande médaille d'or avec unanimes félicitations, M. Delporte, jardinier-chef au Blanc-Four, près Roncq (roses variées) ; grandes médailles d'or avec très vives félicitations, M. M. Delobel, pépiniériste-rosiériste à Lomme (roses variées) ; M. Antoine Luce, jardinier-chef au Sanatorium de Zuydcoote (roses variées) ; grande médaille d'or avec félicitations, M. P. Marquant, jardinier-chef à Oignies; médaille d'or avec félicitations, M. Antoine Luce, jardinier-chef au Sanatorium de Zuydcoote (pois de senteur variés).

Médailles d'or. — MM. Hameau, pépiniériste, à Watlignies (roses variées) ; Loridan, amateur, à Haubourdin (roses variées).

Médaille de vermeil grand module. — M. Van Cayzeele, jardinier-chef, à Thumeries (roses variées).

Médailles de vermeil, 1re classe. — MM. F. Depuil, jardinier-chef chez M. René Nuytten-Lefebvre, à Lambersart (campanules variées) ; Meisu, amateur à Lille (roses variées).

Médailles d'argent 1re classe. — MM. Descamps, de l'Œuvre lilloise des jardins ouvriers (roses variées) ; Castrique, amateur, à Lille (roses variées).

Hors concours avec remerciements. — M. André Van den Heede, directeur des pépinières du Nord, à Cysoing (roses variées).

Beaux-Arts. — Diplôme de Grande Médaille d'Or avec unanimes félicitations. — M. Jacquemin, architecte paysagiste, à Lille (plans de jardins).

Diplôme de médaille d'or. — M. Gestion Van den Heede, architecte paysagiste, à Lille (plans de jardins).

2e SECTION. — Jury : Président, M. Etienne Bernard, jardinier-chef à l'Hospice Barbieux, à Roubaix ; secrétaire, M. Antoine Luce, jardinier-chef du Sanatorium de Zuydcoote ; membres, MM. André Van den Heede, directeur des Pépinières du Nord, à Cysoing ; Delforge, jardinier-chef, à Houplin.

IV. **Plantes ornementales.** — Médaille de vermeil grand module : 1. M. L. Vannoorenberghe, horticulteur à Lille (palmiers variés) ; 2. Médaille de vermeil 1re classe, M. Depuil, jardinier-chef chez M. R. Nuytten-Lefebvre, à Lambersart (coleus hybrides variés) ; 3. Hors concours avec unanimes et vives félicitations : Ville de Lille (Jardin Botanique) (caladium variés).

V. **Plantes fleuries en pots.** — Grande médaille d'or avec très vives félicitations pour l'ensemble des lots exposés : M. F. Depuil, jardinier-chef chez M. R. Nuytten-Lefebvre, à Lambersart (pois de senteur variés) ; grandes médailles d'or avec très vives félicitations : MM. Ghesquier, horticulteur à Wasquehal (hortensias variés) ; Smis, horticulteur à Tbumesnil (géraniums variés) ; grande médaille d'or avec félicitations : M. P. Marquant, jardinier-chef à Oignies; grande médaille d'or : M. Vennoorenberghe, horticulteur à Lille (hortensias variés) ; médailles d'or : MM. Marquant, jardinier-chef à Oignies (rosiers variés) ; F. Depuit, jardinier-chef, chez M. René Nuytten-Lefebvre, à Lambersart (bégonias variés) ; Hornain, horticulteur à Lille (Pétunias à fleurs doubles variés) ; médaille de vermeil grand module : M. Vannoorenberghe, horticulteur à Lille, (géraniums variés).

Culture maraîchère. — Grande médaille d'or avec très vives félicitations : M. Descamps, de l'Œuvre lilloise des jardins ouvriers (légumes variés) ; médaille de vermeil, grand module avec félicitations, M. Castrique, amateur à Lille (légumes variés).

Industries horticoles. — Diplômes des grandes médailles d'or : MM. M. Confiant, constructeur à Fives (matériel de jardinage) ; Merrymen, négociant à Lille (appareils d'arrosage automatiques) ; diplôme de médaille d'or : M. M. Fournier, constructeur à Lille (tuteurs en échelles); diplômes de médailles de vermeil grand module : MM. Bongel, industriel à Haubourdin (vases artistiques de jardins) ; Lamblin, constructeur à Thumesnil (châssis de couches) ; Goesnon, négociant à Fives-Lille (plantes aromatiques).

Les IIImes Floralies Valenciennoises

Pendant le repas qui fut très animé, un concert symphonique fut donné, il débuta par les hymnes nationaux des divers exposants que les convives écoutèrent debout.

Les toasts

Au dessert, M. TOUCAS-MASSILLON, sous-préfet, souhaite la bienvenue aux membres du jury, il fait l'éloge de la Société d'Horticulture et de son président, prédit du succès de cette manifestation qui sera grandiose et lève son verre à M. le Président de la République ; à S. M. le Roi des Belges, aux chefs d'Etat dont les nations sont représentées, au jury à la Société d'Horticulture.

M. MILLOT, député-maire de Valenciennes, au nom de la ville qui depuis tant de siècles a fait tant d'efforts pour la beauté, salue respectueusement Mme de Vilmorin ; MM. Maertens, Nombiot, son collègue au Parlement, cheville ouvrière de la Société Nationale d'Horticulture et boit à la santé de tous.

M. MAERTENS souligne les affinités nombreuses qui existent entre la France et la Belgique dans les Arts, les Sciences, les Lettres et l'Amour de la Liberté.

M. NOMBLOT se fait un plaisir de constater les progrès assurés depuis les Floralies de 1926, il associe au succès M. Plumecocq qui a compris et sut accomplir sa mission avec ténacité, il salue les 200.000 membres de la Société d'Horticulture.

M. LAMBEAU, au nom des présidents du Comité d'organisation, du jury d'honneur, des jurys supérieurs, etc., adresse ses chaleureuses félicitations à M. Plumecocq dont tous admirent l'œuvre aujourd'hui. La salle fait une ovation à M. Plumecocq. Tous ces toasts furent très applaudis.

L'ouverture officielle

A 16 h., les personnalités ci-dessus désignées sont reçues, à l'entrée des Floralies, par l'Harmonie des Mines de Saint-Waast-la-Haut qui exécute la « Marseillaise » et « La Brabançonne ».

Puis le cortège auquel s'étalent joints MM. Emile Dewine, sénateur du Nord, vice-président du Conseil général ; Saint-Quentin, Lebacqz, Dremaux, de Lauwereyns, adjoints au Maire de Valenciennes ; le commandant Périgaux, du 43e R. I., commandant d'Armes ; le commandant Chamerois, du Bureau de Recrutement ; Philippi, directeur des douanes ; le capitaine Pierron, commandant les brigades de gendarmerie de l'arrondissement ; Savagner, président du Tribunal civil ; Jacquillard, substitut du Procureur de la République ; Fluchart, secrétaire général de la Sous-Préfecture ; Pas, commissaire central ; Louis Pierard, consul de Belgique ; Delory, receveur principal des douanes à Boulogne-sur-Mer ; Champy, directeur des Mines d'Anzin ; Lagorsse, proviseur du Lycée Henri Wallon ; Lefrancq, président du Tribunal de Commerce, etc., passent devant les nombreux stands exposés et qui font l'admiration des nombreux spectateurs.

Les produits de l'Ecole Saisonnière de Wagnonville sont particulièrement remerqués.

A 17 h., l'ouverture officielle était terminée et les notabilités se déclaraient très satisfaites de leur visite et heureuses de la réussite des IIIes Floralies Valenciennoises.

La fleur, le feuillage, inspirent l'art décoratif et en sont le principal ornement, c'est pourquoi l'attention des visiteurs a été tout spécialement retenue par les travaux de ferronnerie des ateliers d'art du maître Lerebours, de Valenciennes. Il faut noter tout d'abord la somptuosité de la porte d'entrée en fer forgé, avec motifs décoratifs en fer martelé. Puis apparaissent dans le parc deux grands portiques métalliques modernes, aux tons châtoyants, s'harmonisant admirablement aux perspectives des pelouses. Ensuite on remarque dans le hall couvert l'effet harmonieux de jardinières légères et élégantes ornant les colonnes. Enfin, dans le stand de l'ameublement, magnifiquement présenté par MM. Belin frères, de superbes pièces de ferronnerie tout à fait remarquables : une table surmontée d'une jardinière, une porte de salon en fer martelé et bronze, un lustre richement agrémenté de cloisonné d'art achèvent l'impression artistique due à la perfection d'exécution des ateliers de ferronnerie Lerebours, dont le mérite a été consacré par un prix d'honneur.

Le programme du dimanche 22 juin

Journée du Centenaire de l'Indépendace belge. Vente de fleurs au profit de l'œuvre belge des Orphelins de guerre.

De 9 h. à 21 h. — Visite de l'Exposition, prix d'entrée : 5 fr.

A 11 h. — A l'Hôtel de Ville, réception de M. Fernand David, ministre de l'Agriculture.

A 11 h. 30. — Inauguration des Floralies par M. le ministre de l'Agriculture; Concert par la Lyre Ouvrière d'Onnaing.

A 13 h. — Salon Jallet, banquet en l'honneur de M. le ministre de l'Agriculture.

A 14 h. 30. — Concert par l'Harmonie des Mines de Douchy.

A 16 h. — Concert par l'Harmonie des Mines de Courrières.

A 17 h. 30. — Concert par l'Harmonie des Mineurs de Denain.

A 19 h. — Concert par la Musique Communale de Vieux-Condé.

M. Chapsal, sénateur, qui tomba d'un rapide en marche, n'a été que légèrement blessé

Hier soir, à 22 h. 30, à l'arrivée en gare d'Angoulême du rapide Paris-Bordeaux, le Préfet de la Charente-Inférieure qui était venu attendre M. Hennessy, apprenait de la bouche de l'ancien ministre que M. Chapsal, sénateur de la Charente-Inférieure, ancien président de la Commission des réparations, qui se trouvait dans le rapide, venait de tomber sur la voie au moment où le train entrait en gare.

Blessé aux jambes et au visage, M. Chapsal a pu repartir en auto pour Saintes.

LE GRAND CONCOURS ANNUEL DU STUD BOOK DU CHEVAL DE TRAIT DU NORD

Le Ministre de l'Agriculture M. F. David a présidé la journée d'hier entouré de nombreuses personnalités

Ce fut hier la grande journée du concours du stud-book du cheval de trait, qui tient ses assises à Cambrai les 20, 21 et 22 juin. Une imposante manifestation favorisée par un temps splendide se déroula au cours de l'après-midi, sous la présidence de M. Fernand David, ministre de l'Agriculture; du préfet du Nord, de nombreux parlementaires, et en présence d'une foule d'éleveurs des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de l'Oise. Les animaux primés au concours furent présentés aux officiels au cours d'un impressionnant défilé. Ce fut l'élite des animaux reproducteurs, d'une race pure qui fut présentée, car si le concours du stud-book établit une véritable sélection pour nos départements de la région, la race des chevaux de trait du Nord est actuellement l'une des plus belles, et quoique de création récente, elle est arrivée à un haut degré de perfection.

La journée d'hier

Hier dès le matin, le jury chargé d'examiner les animaux présentés au concour et de les classer, fonctionnait dans l'enceinte. Il était composé de MM. Dardhenay, agriculteur à Forest ; Degaux, vétérinaire à Péronne ; Hallot, directeur des services vétérinaires de l'Aisne ; Herpin, agriculteur à Dury ; Labalette, vétérinaire à Douai ; Lengrand, agriculteur à Beuvain ; Maoerez, agriculteur à Haulchin ; Minaire, agriculteur à Haulchin ; Mochez, agriculteur à Montigny-en-Cambrésis ; Emile Devaine, sénateur du Nord, président du stud-book, remplissait les fonctions de juge arbitre.

Environ 170 animeux de choix défilèrent devant le jury. Dans l'ensemble, la qualité des chevaux présentés fut en tous points remarquable. Ces résultats sont dus à l'esprit de méthode et de persévérance de nos éleveurs dont les efforts méritants et les sacrifices reçoivent ainsi une légitime récompense.

L'arrivée du Ministre

M. Fernand Devid, ministre de l'Agriculture, vint honorer hier de sa présence, la grande journée du concours. Le ministre, arrivé de Douai, fut d'abord l'hôte de M. Bersez, sénateur. A 17 h. 30, il fut reçu sur l'Esplanade. Un détachement du 1er R. I. rendait les honneurs, cependant que la musique de ce régiment exécutait la « Marseillaise ».

Le ministre, qui était accompagné de MM Langeron, préfet du Nord ; Daavine, sénateur président du Stud-Book ; Desjardins, maire de Cambrai, et de nombreuses autres personnalités que nous retrouverons au banquet, fut conduit à l'estrade officielle.

Un joyeux soleil présida à l'imposante manifestation qui se déroula devant les officiels.

Les chevaux primés au concours dans toutes les catégories défilèrent devant l'estrade, après l'impressionnante présentation des groupes de 3 et 6 chevaux primés, magnifique lot venu des Haras de MM. Gavet, Leneu, etc.

Le banquet

A 19 h. 30, un grand banquet servi par la maison Wiart, dans la salle du Gymnase du Collège, réunit les personnalités et les exposants. M. Fernand David, président, ayant à ses côtés MM. Langeron, préfet ; Davaine, sénateur, président du Stud-Book ; Bersez, sénateur ; Desjardins, maire de Cambrai ; Potier et Daniel-Vincent, sénateurs ; Millot Deligne, Carlier Caffieri, Des Rotours et Delmotte, députés ; Verlomme, sous-préfet de Cambrai ; Toucas-Massillon, sous-préfet de Valenciennes ; De Pierre, directeur général des Haras ; Demolon et Beuvierre, conseillers généraux ; Le Roy, président du Conseil d'arrondissement ; Carrez, adjoint au maire de Cambrai ; le colonel Flippo, commandant le 1er R. I ; Monsarrat, inspecteur général du service vétérinaire ; Fernand Leriche, conseiller général ; Tavernier, directeur des Haras ; Riez, directeur des services vétérinaires du Nord ; Leleu, de l'Oise ; Hallot, de l'Aisne ; Courtois, capitaine de gendarmerie ; Lantiez, Goscorges, Potier, vice-présidents des Agriculteurs du Nord ; Procureur, secrétaire de la Société des Agriculteurs du Nord ; Macarez, trésorier ; Gérez, professeur d'agriculture ; Victor Lengrand, vice-président du Comice agricole de Cambrai ; Paven, commissaire de police ; Herbin, conseiller d'arrondissement ; Rivest, secrétaire du Stud-Book ; Bataille, Destombes, vice-présidents de la Société des Agriculteurs du Nord, etc.

Au dessert, des discours furent prononcés par MM Devaine, Delmotte, Bersez, Langeron, Carlier-Caffieri et Fernand David qui montra les efforts faits par le Gouvernement pour défendre les éleveurs et sauvegarder les intérêts de l'agriculture.

L. B.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9 51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Musée Weerts. — A l'Hôtel de Ville, de 10 à 13 heures.

Concert de Carlton. — De 11 h. 30 à midi.

Cottsée. — Cinéma, matinée et soirée, Dancing.

Universel Cinéma. — Rue Decrème, matinée et soirée.

Cinéma Florimond. — Rue Bernard, matinée et soirée.

Moderne Cinéma Noel. — Rue Jouffroy, matinée et soirée.

Au Fresnoy. — Skating, cinéma, dancing.

Institut Turgot. — A 9 h. 15, rue du Collège, 76, Réunion générale de l'Amicale des anciens élèves.

Evadés de guerre. — Réunion à 9 h. 30, rue du Pays, 4.

Union des Mutilés. — Assemblée trimestrielle, 3, rue de l'Espérance, à 10 heures.

Syndicat des Voyageurs. — Réunion, à 10 heures, à l'hôtel du Centre, Gd-Place.

Anciens Elèves des Ecoles publiques. — A 11 h., rue d'Alsace, 42, assemblée générale de la Mutuelle d'Adultes.

Anciens sous-officiers. — Assemblée générale, à 11 h., café Pandore.

Manifestation au monument du commandant Bossut. — A 11 h. 15, réception des délégations à la gare de Rouhaix; à 13 h., banquet au Cercle de l'Industrie.

Fête des Roses. — A 15 h. 30, parc de M. Toulemonde-Prouvost, à Hem.

Athlétisme. — Toute la journée, championnat du Nord au parc Jean Duhrulle.

Pharmaciens de garde. — MM. Lecru, 15, rue de Tourcoing; Lecocq, 91, boulevard de Lyon, angle de la rue Montgolfier.

A LA COQUETTE

106, Rue Léon-Gambetta, LILLE

TOUTES DERNIERES CREATIONS EN ROBES ET MANTEAUX

A LA MEMOIRE DU COMMANDANT BOSSUT

A l'orée du Parc Barbieux, embelli des richesses printanières, fièrement posé sur un haut piédestal, crânement coiffé du béret des chasseurs alpins, appuyé sur sa canne, un cache-nez enroulé autour du cou, que le vent agite, dans une attitude fière, presque défiante, se dresse la statue d'une des figures les plus caractéristiques de Roubaix et des plus symboliques : le commandant Louis Bossut.

Le grand statuaire Réal del Sarte a campé comme il convenait cet homme de cheval, altier et fier, sans fortanterie, ni morgue, mais qui, poussé par la droiture d'un caractère loyal et ferme, dressé en face des événements qui ne pouvaient ni l'intimider ni le réduire, savait, désinvolte et résolu, accepter toutes les responsabilités de sa fonction.

Aujourd'hui dimanche, une manifestation imposante réunira autour de sa statue ceux qui admirèrent l'intrépidité généreuse et naturelle de ce brillant chef d'escadron, plein de vigueur physique et morale, né à Roubaix le 17 avril 1873 et dont l'existence, qui fut toujours un modèle de crânerie, de dignité et de correction, s'achevait glorieusement à Juvincourt, le 16 avril 1917. Louis-Marie-Ildéfonse Bossut y trouvait la mort, alors que commandant le 1er groupement d'artillerie d'assaut, il fonçait sur les positions ennemies, successivement dominées et conquises.

Il n'est pas inutile, en contribution à sa mémoire, qui est une si haute et profonde leçon de civisme et de dévouement, de rappeler les traits essentiels de ce grand caractère.

Et c'est M. le général Ferand, inspecteur général de la cavalerie, que nous ferons parler. Appelé à inaugurer à Pontoise, une plaque apposée à l'entrée du quartiel de cavalerie du 22e dragons, portant le nom de quartier Louis Bossut, M. le général Ferand s'exprima en ces termes:

« Originaire du Nord, de Roubaix, le commandant Louis Bossut avait les qualités foncières de cette population admirable, dont les épreuves si terribles de la guerre ont mis en relief, d'une façon tragique, le mâles et solides vertus.

« En gagé à 19 ans, il devint rapidement sous-officier, fut reçu à l'Ecole d'application de cavalerie, et, en septembre 1899, en sort officier, dans les tout premiers, avec la mention très bien.

« Officier de constitution très robuste, d'intelligence très ouverte, de jugement sain et prompt, de caractère loyal, énergique et gai, de conduite et de moralité parfaites, telles sont ses premières notes.

« Homme de cheval émérite, cavalier accompli, remportant des succès retentissants eur tous les hippodromes, Louis Bossut est bientôt très populaire dans la cavalerie française.

« Déjà, avant la guerre, le danger, loin de lui faire peur, l'attirait comme un aimant. Il éteit un élément indispensable à son besoin d'activité, à son désir de sacrifice aux idées les plus généreuses.

« La guerre fut pour ce noble caractère l'occasion de s'affirmer daventage. Après s'être couvert de gloire comme cavalier, il choisit l'artilerie spéciale.

« A la grande offensive prévue sur l'Aisne pour avril 1917, il est prêt, avec son groupement à se jeter au feu de l'action et à y périr. »

C'est cette grande figure d'énergie, de volonté et d'audace qu'honorent, aujourd'hui, les admirateurs du commandant Bossut.

E. B.

Mercredi 25 Juin, à 17 heures CONFERENCE DANS LA SALLE DES ARCHITECTES, 9, Rue Basse à LILLE, sur : L'INFLUENCE DE LA DECORATION MODERNE SUR LA SANITAIRE. — Exposition des Appareils Sanitaires Charles Blanc, du 21 Juin au 6 Juillet.

FEUILLETON DU 22 JUIN 1930. — N° 15

la dot fatale

PAR GEORGES MALDAGUE

RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS

Devant la Cour d'Assises de Montpellier, une jeune fille pâle et délicate, Pulchérie, qu'on appelle plus souvent Chérie, comparaît pour l'assassinat de la châtelaine du Val-Rose, qui l'a recueillie et élevée depuis sa naissance. Sept mois avant le dénouement de cette affaire, Claude Varagniez, avocat parisien, était venu passer, avec sa famille ses vacances chez sa tante, la châtelaine du Val-Rose, Chérie, appelée par une paysanne La Manette, à son lit de mort, avait appris le secret de sa naissance : Claude est son père, sa mère, une vendangeuse qui, se croyant abandonnée par Claude déposa son enfant à la grille du château puis se noya.

Or, la châtelaine a été tuée par Claude, qu'elle avait exaspéré.

Au même moment, La Manette décédait. D'autre part, un rassemblement s'est formé autour du cadavre de la victime de Claude. Chérie apparaît, ses vêtements sont couverts de sang. Le Parquet de Béziers arrive. Il fait une première enquête.

En attendant l'autopsie, le médecin qui accompagnait le procureur de la République et le juge d'instruction, pouvait affirmer que la mort avait été instantanée, la lame du couteau s'enfonçant droit dans le cœur.

Pendant les allées et venues des magistrats, à travers le château, la ferme et ses dépendances, les interrogatoires continuaient.

Impossible, bien qu'il eût plu une partie de la soirée précédente, de relever les traces de pas indiquant la direction dans laquelle s'enfuyait le coupable ; le sol, déjà séché, ne gardait même pas l'empreinte des piétinements des paysans qui, à l'aube, s'y imprégnaient.

Le magistrat instructeur, avant de remonter pour la dixième fois, au moins, les marches de la cuisine, avisa un garçonnet de douze ou treize ans, qu'il guignait du reste assez attentivement depuis un certain temps, lequel suivait, toujours à quelques pas de distance, le groupe qui l'escortait, lui et ses collègues, dans leurs perquisitions.

— Hé ! dis donc, petit, approche... Tu ne sais rien, toi, tu n'as rien vu ?

L'interpellation opéra sur celui qu'elle visait un effet bien différent de ce que l'on pouvait attendre.

Le gamin, d'abord immobilisé, pirouetta sur ses talons et se sauva à toutes jambes.

Rattrapé dans sa course par deux paysans plus agiles que lui, ce qui n'était pas peu dire, et traîné plutôt qu'amené devant le personnage redouté, qui ne devait pas avoir bien de peine à lui tirer les vers du nez, malgré la résistance du début, il articula :

— Mlle Chérie m'a demandé de ne rien dire... et je ne dirai rien... Les rats me faisaient peur, au paillis... j'ai peur des rats, moi, ce n'est pas ma faute... je suis descendu dans l'étable, et là, c'est le veau qui n'arrêtait pas de me lécher le museau, si bien que malgré que je tombais de sommeil, impossible de dormir... Alors, je sortis de l'étable pour remonter au paillis...

— Et puis ?...

Pierrounet répéta, dans ses dents, dominé à la fois par la crainte que lui inspirait celui devant lequel il comparaissait, toujours la tête basse et toujours les mains dans les poches de son pantalon,— et celle indéfinie que continuait à lui causer la défense de la jeune fille :

— Mlle Chérie m'a demandé de ne rien dire.

— Pourquoi ?... Où est-elle donc ?... Qui est, Mlle Chérie ?

Alors la pensée de chacun retourna à celle-ci, excitant à deux reprises une si angoissante surprise, et qui, depuis la descente du Parquet, avait de nouveau disparu.

Le Pétélou, la Pétélouse, ceux-là des vendangeurs particulièrement questionnés, qui à tout instant encore avaient à répondre, regardèrent de droite et de gauche, comme si la fille adoptive de Mme Varag